

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2368

présenté par
M. Baupin

ARTICLE 49

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer au mot :

« fondés »

le mot :

« reposant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel évitant les répétitions du verbe « fonder ».